

PROGRAMME D'ÉTUDIANTS-CONVENTION DE POST-GRADUATION (PEC-PG)

Instructions pour les candidatures au PEC-PG/2016

Les inscriptions au Programme d'Etudiants-Convention de Post-Graduation/2016 (PEC-PG/2016) sont ouvertes jusqu'au 25 novembre 2016, - CAPES (Coordination de Perfectionnement du Personnel de l'Enseignement Supérieur), **pour les inscriptions aux bourses en Doctorat.**

Parmi les changements par rapport aux éditions passées, il convient de noter: **une prise en charge de déplacement** (montant devant être transféré aux sélectionnés après leur arrivée au Brésil) et **l'obligation de passer l'examen de Compétence en langue Portugaise** du CAPES pour tout candidat de pays où ne s'applique pas le CELPE-Bras, y compris les pays lusophones.

Voici les directives générales pour la présentation des candidatures:

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- a) Être citoyen d'un pays en développement participant au Programme.
- b) Ne pas être un citoyen brésilien, même binational, ni posséder un parent brésilien.
- c) Ne pas être en possession d'un visa permanent, visa diplomatique, visa MERCOSUR ou un quelconque visa autorisant l'exercice d'une activité rémunérée au Brésil.
- d) Avoir complété le premier cycle (Licence III) ou dans le cas de candidature au Doctorat, le Master complet.**
- e) Ne pas avoir commencé de cours de doctorat.
- f) Ne pas avoir conclu un Doctorat. Les institutions ne financent pas **un deuxième cours** de Doctorat antérieurement.

g) Être accepté par l'Institution de l'Enseignement Supérieur (IES) brésilienne, publique ou privée, en cours de Doctorat recommandé par le CAPES avec un concept égal ou supérieur à 03 (trois). ([http : //www.capes.gov.br/cursos – recomendados](http://www.capes.gov.br/cursos-recomendados))

h) Avoir un "Curriculum Vitae" enregistré et / ou mis à jour bien détaillé, dans la Plate-forme Lattes du CNPq, en langue portugaise. <http://lattes.cnpq.br>

i) Être financièrement responsable de son voyage au Brésil, de sa prise en charge jusqu'à la réception de la première bourse mensuelle du PEC-PG et la prise en charge de tout membre de la famille qui accompagnera le candidat tout au long de son séjour dans le pays.

j) Être en possession du certificat de Compétence en Langue portugaise pour étrangers (CELPE-Bras) ou avoir passé l'examen de Compétence en Langue portugaise au CAPES, devront être appliqué dans le pays d'origine ou de résidence du candidat.

k) Être resté dans son pays, au minimum, deux ans après l'obtention du diplôme du Brésil, dans le cas d'un ancien étudiant diplômé du PEC-G.

l) Être resté dans son pays, au minimum, deux ans après l'obtention du diplôme du Brésil, dans le cas du candidat ayant reçu une bourse d'études ou de recherche de l'agence brésilienne de coopération pour faire son premier cycle au Brésil et qui souhaite s'inscrire directement en Doctorat.

m) Être resté dans son pays, au minimum deux ans après l'obtention du titre de Master (professionnel ou académique) dans le cas du candidat ayant reçu une bourse d'études ou de recherche de l'agence brésilienne de coopération.

n) Être titulaire du Certificat de compétence en portugais - CELPE-Bras ou dans le cas des candidats de pays qui ne sont pas applicables au CELPE-Bras, démontrer sa compétence par déclaration du coordonnateur des études supérieures destiné au Brésil.

- Le candidat qui a inscrit au premier cycle ou une maîtrise au Brésil n'a pas besoin de prouver la maîtrise du portugais.

- Lorsque l'inscription en ligne, le demandeur doit présenter, ainsi que les autres documents requis, l'approbation de la preuve dans CELPE-Bras ou dans le cas des candidats de pays qui ne sont pas applicables aux pays de langue CELPE-Bras et pays lusophones, doit être envoyé annexe VIII du Manuel dûment rempli et signé. Pour compléter l'annexe VIII, l'étudiant doit faire une demande préalable à la coordination de la formation post-graduation stricto sensu destiné au Brésil.

- Le candidat qui a envoyé l'annexe VIII lors de l'inscription doit obligatoirement faire l'examen CELPE-Bras après son arrivée au Brésil. La preuve de l'approbation doit être soumise à l'agence de financement dans les deux (2) ans et ne peut excéder la défense de thèse Date / thèse.

Si le demandeur n'est pas approuvé dans CELPE-Bras examen dans les deux (2) ans, il doit revenir à l'organisme de financement, tous les honoraires reçus avec des corrections en vertu des lois.

- La liste des applicateurs CELPE-Bras au Brésil et à l'étranger, est disponible dans l'adresse suivant : <http://portal.inep.gov.br/postos-aplicadores>

o) Être en mesure de commencer immédiatement les activités scolaires après être approuvé par l'agence financière.

DOCUMENTS REQUIS

I. Formulaire d'inscription «online», rempli et envoyé électroniquement en conformité avec les procédures de chaque agence financière (CAPES ou disponible adresse suivante:

CAPES (candidatures aux bourses en doctorat):
<http://inscricao.capes.gov.br/individual>>

II. Joindre au Formulaire d'inscription «online», les documents suivants numérisés en format PDF:

II.1. Diplôme de premier cycle universitaire, diplôme de Master / Attestation de conclusion ou de résidence médicale (dans le cas du candidat en médecine) ou la Déclaration du coordinateur du cours en Master présentant la date probable de la thèse, recto verso, en langue portugaise, en anglaise ou espagnole.

II.2. Historique scolaire ou document équivalent qui contient les appréciations/notes complètes du premier cycle universitaire et / ou du Master traduit en portugais, en anglais ou en espagnol.

II.3. Plan de travail détaillé, en portugais, conformément à l'annexe I du Manuel de PEC-PG.

II.4. Extrait de naissance ou un document d'identité du candidat.

II.5. Extrait de naissance, un document d'identité des parents ou informations sur les parents, conformément à l'annexe X du manuel PEC-PG.

II.6. **Deux lettres de recommandation** de professeurs, chercheurs ou de personnes de compétence reconnue dans le domaine d'étude du candidat, dûment rédigées **en portugais, en anglais ou en espagnol**, conformément à l'annexe II du Manuel du PEC-PG.

II.7. "Curriculum Vitae" détaillé, en portugais, en complément du Curriculum "Lattes", contenant les informations suivantes: production académique, activités personnelles et professionnelles, y compris l'emploi actuel dans le pays d'origine ou de résidence, si tel est le cas.

II.8. Lettre d'Acceptation, conformément à l'annexe IX du Manuel du PEC-PG, de l'IES brésilienne publique ou privée en cours de Master ou de Doctorat recommandée ou reconnue par le CAPES avec concept égal ou supérieur à 03 (trois) et faisant partie de la liste disponible sur le site web:

<http://www.capes.gov.br/cursos-recomendados> , contenant le **logo de l'institution, la signature et cachet du représentant légal du Département ou de l'IES**, indiquant le programme de Post-Graduation, le domaine d'intérêt, ligne de recherche, thème qui fera l'objet de son mémoire ou de son thèse, le nom de l'encadreur, l'information que l'étudiant-convention et son agence financière sont exemptés de payer les frais mensuels et de taxes de toute nature et la confirmation qu'il ne sera pas exigé de l'étudiant-convention la revalidation d'un quelconque diplôme étranger après son approbation dans le processus de sélection au PEC-PG.

II.9. Preuve de sa Compétence en Langue Portugaise, au moins avec l'un des documents suivants:

II.9.1. Certificat de Compétence en Langue Portugaise pour Étrangers - CELPE-Bras; ou

II.9.2. Copie de la page du Journal Officiel de l'Union indiquant le nom du candidat et de son niveau de réussite à l'examen du CELPE-Bras, avec une identification appropriée; ou

II.9.3. Le Certificat de l'examen du CELPE-Bras délivré par voie électronique par l'INEP (l'Institut National d'Études et Recherches Anísio Teixeira) et disponible sur le site: <http://portal.inep.gov.br/celpebras-resultados>; ou

II.9.4. Une Déclaration du coordonnateur du cours de Post-Graduation choisi attestant que le candidat a des connaissances dans la langue portugaise et a des conditions pour participer aux activités prévues, dans le cas du candidat ayant obtenu son Master au Brésil; ou

II.9.5. **Une sollicitation de l'examen en Langue Portugaise de la CAPES, conformément à l'annexe VIII du Manuel PEC-PG, dûment signée, par le candidat provenant d'un pays où l'examen du CELPE-Bras n'est pas prévu.**

II.10. Une Attestation de Travail délivrée par l'agence / institution où le candidat travaille, si tel est le cas, en portugais, en anglais ou en espagnol.

OBSERVATIONS IMPORTANTES

NB: Les documents qui doivent être traduits dans l'une des langues prises en compte (anglaise, portugaise ou espagnole) doivent obligatoirement être envoyés avec la numérisation du document original (traduction assermentée n'est pas obligatoire)

NB: - **Ne seront pas acceptés les demandes de candidatures présentées par tout autre moyen que le Formulaire "online", ni après la date limite fixée pour l'édition. Ainsi, il est recommandé que l'envoi des candidatures soit fait à l'avance, car les agences financières ne seront pas responsables des inscriptions non reçues en raison de problèmes techniques.**

- L'absence de tout document requis implique l'annulation de l'inscription du candidat.

- L'Ambassade fournira le soutien nécessaire pour le dépôt des candidatures au Programme, fournissant des conseils et un éventuel soutien technique et d'infrastructure (copie, scan de documents, etc) Si cela est justifié.

NB - Il est **essentiel de remplir le «curriculum Lattes»** avant l'envoi de la candidature au moyen du Formulaire de demande "online". Le candidat devra visiter la page <<http://lattes.cnpq.br/>> pour obtenir des instructions détaillées sur la façon d'inscrire son "Curriculum Lattes".

- Le candidat ayant obtenu son diplôme de premier cycle au Brésil n'a pas besoin du Certificat de Compétence en Portugais.

- L'évaluation des candidatures de citoyens provenant de pays où n'est pas appliquée le CELPE-Bras est soumis à l'**approbation de l'examen de Langue Portugaise de la CAPES.**

NB: - La lettre d'Acceptation de l'IES brésilienne devra être obtenue directement par le candidat avant l'inscription au Programme, en contact direct avec l'IES désirée.

- La lettre d'Acceptation ne garantit pas automatiquement le droit à l'obtention de la bourse du PEC-PG, mais indique seulement que le candidat est apte, du point de vue académique, de poursuivre ses études au Brésil.

- S'il est sélectionné, le candidat doit soumettre le Certificat d'Engagement, conforme à l'annexe III du Manuel du PEC-PG, déclarant qu'il retournera dans son pays après la fin du cours.

4. Les adresses e-mail suivantes contiennent des informations et des documents pertinents sur le PEC-PG 2016:

- **Page DCE:** <http://www.dce.mre.gov.br>

- **Edital PEC-PG 2016:**

<http://www.dce.mre.gov.br/PEC/PECPCG.php>

- **Page CAPES :** <http://www.capes.gov.br>

5. Adresses de contact pour les agences financières:

CAPES: Informations générales et orientations pour remplir le Formulaire d'Inscription «online»:

pecpg@capes.gov.br

Link : <https://linhadireta.capes.gov.br>